



somme *numérique*

Yves BRIANÇON
Directeur

L'intuition

Mutualiser permet de :

- regrouper des compétences
- au profit d'un ensemble de collectivités
- pour leur donner l'accès égal à des commodités communes que ce soit en infrastructures, en équipements ou en services
- à des coûts optimisés

C'est ce qui est visé avec les syndicats mixtes auxquels la compétence L. 1425 est déléguée

Première question

Dans quels domaines allons-nous **porter une compétence partagée pas ou peu développée chez nos adhérents** actuels ou potentiels ?

- Rien n'est interdit mais, selon les sujets, les **conditions juridiques de faisabilité** vont s'avérer plus ou moins ardues...

Somme Numérique a retenu 3 domaines :

- Accès à un réseau de **communications électroniques** et marché de services de télécommunications
- Développement du **numérique éducatif**
- Transition vers les **services numériques de l'administration locale**

Deuxième question : comment faire avec les outils ?

- **Groupement de commandes**
- Mise en commun de moyens
- Mises à disposition individuelles
- **Prestations de services**
- Ententes
- **Service commun**
- Mises à disposition de services
- Co-maîtrise d'ouvrage
- Fonds de concours
- Convention d'occupation d'équipements collectifs
- Service unifié
- Conventions de gestion ou de créations d'équipement ou de prestation de services (exercée dans le cadre d'une compétence)
- Transfert total de compétence
- Délégation de compétence

Les groupements de commandes et les chartes de service mutualisé

- **Le groupement de commandes** offre une force d'achat supérieure et permet aux collectivités commandant moins de produits de profiter de meilleurs tarifs
- **La charte de service mutualisé** permet l'adhésion volontaire des collectivités aux services qui les intéressent avec une règle du jeu sur la répartition des coûts à travers un tarif fixé par unité de consommation

Quelques exemples

- Marché de services de télécommunications
- Numérique éducatif (voir l'excellent article sur le site de l'Avicca !)
- Outils d'administration électronique développés par l'Adullact : s2low, parapheur, pastel...
- Hébergement de données et de services (sites web), housing, infogérance grâce à l'acquisition d'un data center

La tendance : mutualiser entre mutualisateurs

- SESAM : archivage électronique avec CDG 59
- Une plateforme commune de publication de marchés publics = 59 / 62 / 80
- Un conventionnement avec ADICO pour la mise en œuvre mutualisée du RGPD

Et plein de projets grâce au data center, à un pacte renouvelé avec les adhérents et une véritable coopération dans un cadre régional propice ?...



Contact

- Yves BRIANÇON
Directeur de Somme Numérique
- y.briancon@sommenumerique.fr